

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

DES ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES AU CŒUR DES ÉVÉNEMENTS PAR DES AGENTS DU DÉPARTEMENT

Dans la Manche, la saison des festivals est lancée. Les milieux festifs peuvent toutefois entraîner des comportements à risques, notamment par la consommation d'alcool ou de stupéfiants par le jeune public. Des agents du Département des territoires de solidarité, dont des professionnels des centres de santé sexuelle, accompagnés de bénévoles, mèneront diverses actions de prévention lors de plusieurs événements de cette saison : repérage des personnes vulnérables, écoute et échanges, distribution de préservatifs, prévention anti-stupéfiants, prévention auditive, etc. Ils seront présents :

- du 17 au 19 mai au festival Papillons de Nuit à Saint-Laurent-de-Cuves. Une présence sera assurée sur le site prévention du camping, dès vendredi 17 mai midi jusqu'à dimanche, auprès d'autres associations (CAAPS, la MGEN, le CAARUD, et le dispositif SAFER). Les équipes iront également à la rencontre des jeunes lors de « maraudes » régulières sur le camping jusqu'à 4 heures du matin. Au total, 16 agents du Département seront mobilisés, aux côtés d'une trentaine de bénévoles.
- le 14 juin à Granville à l'occasion du Tendance Live. De 18h à minuit, 8 agents du Département seront présents aux côtés d'agents de la mission locale et du service jeunesse de la ville de Granville. Ils assureront la tenue d'un stand de prévention au niveau du poste de sécurité et effectueront des « maraudes » durant la soirée.

REPÈRES :

→ **Les Centres de santé sexuelle, auparavant nommés Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), sont des lieux d'accueil, d'écoute et de soutien pour aborder les nombreux thèmes de la vie affective et sexuelle : contraception, interruption volontaire de grossesse (IVG), dépistage des Infections sexuellement transmissibles (IST), suivi gynécologique, entretien de couple/famille...**

→ **Les professionnels des Centres de santé sexuelle mènent de nombreuses actions hors de leurs murs pour sensibiliser les jeunes.**

→ **Parmi les personnels volontaires, des agents administratifs des centres médico-sociaux, des sages-femmes, des conseillères conjugales et familiales, des travailleurs médico-sociaux.**